

INFOS BALLON



Ernesto

Edition janvier 99

LE MOT DU MAIRE

Je me fais l'interprète de l'équipe municipale, pour vous présenter à vous tous, des plus jeunes, aux plus anciens, à tous ceux qui ont connu réussites ou difficultés tout au long de 1998 ; nos meilleurs vœux, pour que cette nouvelle année vous apporte la réalisation de vos aspirations .

1998 aura été marquée par plusieurs événements notamment sur le plan cantonal et départemental :

LA COMMUNAUTE DE LA PLAINE D'AUNIS a pris le relais du SIVOM.

Monsieur Christian BRUNIER du Thou a été élu conseiller général de notre canton.

Messieurs BRANGER, BELOT, DOUBLET ont été élus sénateurs .

LE PAYS D'AUNIS auquel nous adhérons a proposé un deuxième contrat de ruralité, celui-ci verra le jour cette année et sera engagé pour une durée de deux ans. Synonyme d'aide financière aux investissements d'entreprises artisanales de moins de 15 salariés, L'ORAC du pays d'Aunis a déjà les années précédentes favorisé 91 entreprises.

Sur le plan communal :

Réalisation des aménagements prévus afin de donner une allure différente au centre du village, à la proximité du cimetière et au monument aux morts(en cours d'exécution).

Nous aurons connu de gros problèmes d'effectif scolaire. Plusieurs réunions ont été organisées avec les parents d'élèves et les élus des communes environnantes. Le sujet a été largement commenté et nous devons absolument agir avant fin Janvier (voir l'article pages suivantes).

Nous avons soumis à la direction départementale de l'équipement un projet d'extension de la zone constructible dans le but de créer un ou plusieurs lotissements. Ce projet a été accepté. Il s'agit maintenant d'obtenir l'accord des propriétaires, surtout sur le plan financier. Il faut absolument passer par la construction ou le locatif pour provoquer la reprise du dynamisme et mettre notre commune sur les rails de la croissance .

Le projet du réseau d'assainissement de la commune a été présenté le 29 Décembre 1998. Nous devrions en février 99, procéder à l'ouverture de l'enquête d'utilité publique ;engager l'étude détaillée avant août 99 et espérer la première tranche des travaux fin 2000

Le projet d'assainissement couvrira 95% du bourg ainsi qu'une zone du hameau de La Gravelle.

L'étude confirme l'extension du lagunage de Ciré par la création d'un 3^{ème} bassin et la mise en place d'un assainissement autonome sur La Gravelle.

Pour 1999 les projets sont encore à l'étude et leur engagement dépendra en grande partie des décisions concernant l'école.

Le chemin du Canada sera entièrement refait, la commune de Ciré d'Aunis participera financièrement à ces travaux, pour moitié de la dépense totale.

BONNE ANNEE
A TOUTES ET A TOUS

PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1998

Le Conseil Municipal s'est réuni cinq fois .

Au cours de ces séances, Le Conseil a décidé et accepté :

- ⇒ L'aménagement du Parking Place de la Mairie - et la demande de Subvention au Conseil Général
- ⇒ SICTOM nomination de deux délégués
- ⇒ Les subventions aux Associations - le Budget Primitif - Les taxes - Le Compte Administratif
- ⇒ La création d'une zone de manoeuvres de sécurité pour les bus autour du monument aux morts
- ⇒ La location du logement de l'école
- ⇒ L'aménagement de la place du cimetière et la remise en état d'une partie du mur
- ⇒ La mise en place d'une alarme à la mairie
- ⇒ Achat d'un chargeur pour le tracteur
- ⇒ Exonération de la Taxe Professionnelle pour favoriser la création d'entreprise
- ⇒ Remplacement de l'agent d'entretien de l'école (interclasse)
- ⇒ L'établissement d'une convention avec le refuge de l'ASPAC de Chatelaillon et la fixation d'une amende pour la divagation des Chiens
- ⇒ La dissolution et transfert du SIVOM à la Communauté de Communes de la Plaine d'Aunis
- ⇒ La demande de subventions Bordures et Caniveaux Rue de Chizé et Rue de la Madeleine
- ⇒ La mise aux nouvelles normes suite au passage de la commission de Sécurité à la Salle des Fêtes
- ⇒ L'aménagement de la zone du Monument aux Morts et du Square du 19 Mars 1962
- ⇒ Le reprofilage du fossé des Chaumes, La Béchée



LE BUDGET COMMUNAL 1998

FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Eau - EDF - Chauffage - Carburant - Fournitures Administratives et Scolaires	161 500
Entretien Terrains - Bâtiments - Voirie - Materiel - Assurances	300 000
Rémunération d'intermédiaires - Honoraires - Fêtes et Cérémonies - Frais Postaux et Télécommunications	49 500
Impôts - Taxes	3 000
Charges de Personnel	388 368
Indemnités Elus - Formation - Aide Sociale - Service Incendie - Subventions	285 259
Intérêts d'emprunts	37 980

FONCTIONNEMENT - RECETTES

Redevances Ordures Ménagères	135 200
Impôts et Taxes	610 008
Dotations - Subventions	471 395
Locations Salle des Fêtes et Logement de l'Ecole	20 000

LES TAXES

	BALLON 97	BALLON 98
Taxe d'habitation	4.93	4.93
Foncier bâti	10.27	10.27
Foncier non bâti	51.43	51.43
Taxe professionnelle	8.08	8.08

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

C'EST POUR Bientôt

EN MARS 1999

Quel est le nombre d'habitants, dans la commune, le département, la région, le pays, quelles sont les conditions de logement, la composition des ménages, la pyramide des âges, le niveau des études, les professions exercées, les modes de transport ? C'est entre autres à ces questions essentielles que le recensement permet de répondre

Le dernier recensement a eu lieu en 1990. Depuis, le nombre d'habitants a changé, les conditions de vie aussi, les besoins ont évolué. Il est indispensable d'avoir des indications chiffrées exhaustives et fiables, pour prendre des décisions importantes qui engagent l'avenir. Et ce qui est vrai pour la collectivité nationale l'est encore plus pour la commune. Le prochain recensement aura donc lieu en mars 1999.

Un outil de réflexion, de décision et d'action

Disposer de données actualisées est également primordial pour que les analyses, les mesures prises et les projets correspondent effectivement à la réalité et aux besoins de la population. Les résultats sont utilisés pour conduire la politique de l'emploi, de la protection sociale et sanitaire et d'équipement (transport, crèches, hôpitaux, écoles, équipements sociaux, culturels et sportifs ...)

Le recensement contribue à la vie du pays et de la commune

Collectivités locales et pouvoirs publics ne sont pas les seuls à utiliser les résultats du recensement. Les entreprises ont besoin de connaître la clientèle potentielle et la disponibilité de main-d'œuvre pour implanter une usine, un centre commerciale, par exemple ; Les associations oeuvrant dans les domaines sociaux s'en inspirent pour leurs actions. On comprend pourquoi il est nécessaire que chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, réponde aux questionnaires du recensement.

C'est très simple d'y participer

Le recensement dans les appartements et les maisons individuelles commence le 8 mars 1999. Les questionnaires sont déposés et retirés à votre domicile par l'agent recenseur recruté par la mairie. Il aura reçu une formation et disposera d'une carte officialisant sa fonction. Il peut bien sûr vous aider à les remplir, dans le respect du secret professionnel auquel il est tenu sous peine de sanction.

Les personnes vivant en communautés (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires, ...) sont recensées dès février.

Le respect strict de la confidentialité et de l'anonymat

Que deviennent les informations individuelles recueillies ? Des statistiques . C'est le but exclusif du recensement. Ces informations sont, en effet, transmises uniquement à l'INSEE (Institut National de la statistique et des Etudes Economiques) qui traite sans les noms et les adresses. Autrement dit elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à des contrôles administratifs ou fiscaux

Chacun compte dans la commune et se compte !

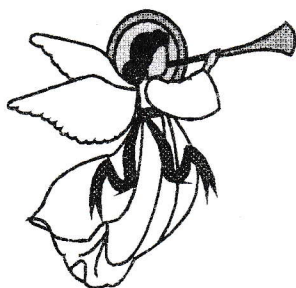
La précision du recensement détermine son intérêt. Si des personnes vivant dans la commune n'y figurent pas , la photographie est incomplète et les résultats faussés.

Pour notre commune, la candidature de **Madame GIRARD** a été retenue, elle sera aidée occasionnellement dans sa mission par un élu.

Dés le 8 mars prochain réservez leur , le meilleur accueil

~~~~~





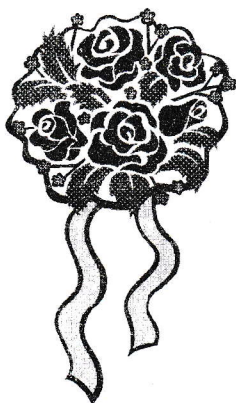
### Lorsque l'enfant paraît ....

|                                     |                     |
|-------------------------------------|---------------------|
| Johnny BIRONNEAU                    | né le 07 /04/ 1998  |
| Alexandre Stéphane Laurent GUEDEAU  | né le 04 /07/ 1998  |
| Mélissa Marie-Claire LABERGÈRE      | née le 09 /09/1998  |
| Louise Gabrielle Frédérique GARNIER | née le 23 /09/ 1998 |



### Ils se sont dit OUI ....

Madame Evelyne IZAMBART et Monsieur Michel VATE  
Mademoiselle Marie-Claire CHOLLET et Monsieur Didier LABERGÈRE  
Madame Danielle SAMSON et Monsieur Renald RAMAT



### Ils nous ont quittés ....

MESNAGER Fernand Georges  
LOPEZ Vincent

Nous venons d'apprendre, avant la mise sous presse du  
bulletin, le décès de Monsieur BEGAUD André.  
Sincères Condoléances à la famille



## MESSAGES

### SECRETARIAT

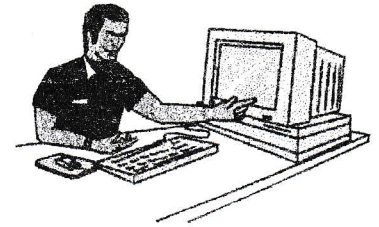
Vous venez d'arriver dans la commune. Pour vos formalités administratives, merci de vous présenter en Mairie, aux heures d'ouvertures, munis de votre livret de famille ou de votre carte d'identité.

Les horaires d'ouverture de la Mairie sont :

**Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi de 9 H à 12 H.**

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous tous les jours de 12 H à 12 H 30 et le samedi matin de 9 H à 12 H.

Numéro de Téléphone : 05 46 55 30 31



### PERMIS DE CHASSER 99

- 1<sup>ère</sup> session 20-21-22 mars 1999
- 2<sup>ème</sup> session 19-20-21 juin 1999
- 3<sup>ème</sup> session 4-5-6 septembre 1999

Les dossiers d'inscription devront être déposés au plus tard deux mois avant la date de la session choisie.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes ballonais nés en octobre - novembre - décembre 1981 et 1982 doivent se faire inscrire à la mairie avant le 20/02/99

Les jeunes femmes nées en 1983 se feront recenser à partir de 1999 également en mairie

### LE TELETHON

Première mobilisation cantonale : Les mairies du canton ont ouvert leur porte aux coureurs cyclistes , aux coureurs à pied et aux organisations en général.

Les différentes manifestations ont rapporté la somme de 11464,60 Frs pour l'ensemble du canton. Merci aux donateurs de notre commune...

### DECHETTERIE

Nous vous rappelons qu'une Déchetterie payante (34 Frs ) est à votre disposition à Aigrefeuille. Ouverture le lundi de 9h à 12h le mercredi de 14h à 18h le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

tél :05 46 35 03 42

### COMMERCE AMBULANT

Appel à l'installation d'un commerce ambulant le samedi matin et le dimanche matin sur la place de la mairie de Ballon

Vous êtes intéressé ou vous connaissez une personne intéressée, prenez contact avec le secrétariat de la mairie.



## LE POINT SUR L'ECOLE



### L'ANNEE 1998-1999

Au mois de septembre 1998, nous avons fait connaissance de notre nouvelle directrice, Madame CLOPEAU, venue en remplacement de Monsieur MOLTER.

Dynamique et compétente, elle a aux cotés de Mademoiselle JOUANNY, organisé l'année scolaire de nos enfants.

Nos deux institutrices ont envisagé en projet d'école, la création d'un magazine à l'aide de l'outil multimédia .

Les classes de CM2-CM1-CE2 iront à La Rochelle, pour une journée multimédia. Elles rencontreront également leurs correspondants de BUGLOSE (près de Dax ).

Les classes de GS-CP-CE1 auront elles aussi une rencontre avec leurs correspondants de St Soulle. Elles iront une journée à Chizé.

Deux déplacements pour tous nos écoliers sont prévus, au marais mouillé et à Brouage

### L'AVENIR

J'avais évoqué dans le bulletin municipal de janvier 1998 les risques de fermeture de classe, liés : à la baisse de la natalité, à la désertification des communes rurales vers les villes et villages plus importants. Les craintes s'avèrent réelles et les prévisions parlent d'elles mêmes :

|                     |           |                        |
|---------------------|-----------|------------------------|
| Quelques chiffres : | en 1996   | 42 élèves              |
|                     | en 1997   | 38 élèves              |
|                     | en 1998   | 31 élèves              |
|                     | pour 1999 | il est prévu 25 élèves |

pour 2000 le chiffre prévisionnel est de 23  
pour 2001 le chiffre prévisionnel est de 24  
pour 2002 le chiffre prévisionnel est de 22

Ces chiffres tiennent compte des naissances portées sur l'état civil. Ils confirment une tendance autour du seuil de fermeture d'une classe fixé à 25 élèves.

Cette situation devient difficile à gérer et conduit à trois hypothèses.

- 1) Rester dans la situation actuelle en espérant que le chiffre de 25 sera obtenu tous les ans et avec toujours le risque d'une fermeture de classe et la suppression d'un poste d'enseignant immédiatement à la rentrée scolaire correspondante. En générale une classe fermée n'est jamais rouverte l'année suivante et une classe unique est souvent la raison d'une fuite en avant de certains élèves vers des structures plus importantes .
- 2) Avoir recours à un regroupement pédagogique RPI déconcentré. La fusion des trois communes BALLON , THAIRE , YVES est envisagée, chaque commune conserve ses classes, les enfants sont répartis par niveau à Yves, à Ballon, à Thairé, le transport est assuré par car . Nous pourrions profiter d'une école maternelle inter communale située à Thairé . Cette hypothèse dépend de Thairé qui actuellement réalise un sondage parmi ses administrés .
- 3) Avoir recours à un regroupement pédagogique RPI concentré . La fusion est dans ce cas réalisée avec CIRE D AUNIS, l'école de Ciré devient l'école de CIRE-BALLON. Le regroupement scolaire nous permet d'avoir une école maternelle à proximité, le transport



est pris en charge par le conseil général. Cette hypothèse va dans le sens des restructurations souhaitées par le ministre de l'éducation et par l'académie. Nos bâtiments pourrons accueillir une garderie et devront trouver une destination complémentaire .

Dans tous les cas nous devons prendre une orientation définitive fin janvier 1999, date limite pour la préparation des engagements avec les autres communes et pour la préparation des budgets communaux 1999 .

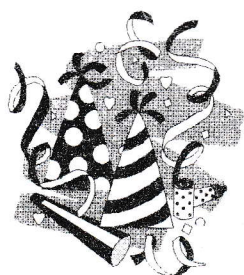
### LA CANTINE

|          |              |
|----------|--------------|
| Dépenses | 41884,53 Frs |
| Recettes | 41789,50 Frs |

Solde de l'exercice déficitaire de 95,03 Frs

137 jours de service cantine, 4234 repas ont été servis.

Ce qui donne sans les charges de fonctionnement un prix de revient de **9,89 Frs le repas.**



## A VOS CALENDRIERS

Pour tous les enfants de BALLON

FETONS MARDI-GRAS DANS NOTRE COMMUNE

Le défilé dans nos rues Vous avez des idées !!!!

N'hésitez pas déguisements, maquillage, musique seront les bienvenus.

Spectacle et goûter gratuits pour tous les enfants de BALLON

N'OUBLIEZ PAS NOTRE RENDEZ-VOUS PETITS ET GRANDS

LE SAMEDI 20 FEVRIER 1999 A 15 HEURES AUX ECOLES

est pris en charge par le conseil général. Cette hypothèse va dans le sens des restructurations souhaitées par le ministre de l'éducation et par l'académie. Nos bâtiments pourrons accueillir une garderie et devront trouver une destination complémentaire .

Dans tous les cas nous devons prendre une orientation définitive fin janvier 1999, date limite pour la préparation des engagements avec les autres communes et pour la préparation des budgets communaux 1999 .

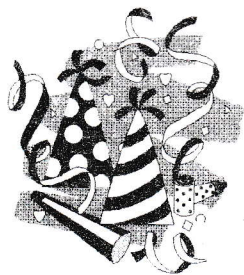
### LA CANTINE

|          |              |
|----------|--------------|
| Dépenses | 41884,53 Frs |
| Recettes | 41789,50 Frs |

Solde de l'exercice déficitaire de 95,03 Frs

137 jours de service cantine, 4234 repas ont été servis.

Ce qui donne sans les charges de fonctionnement un prix de revient de **9,89 Frs le repas.**



## A VOS CALENDRIERS

Pour tous les enfants de BALLON

FETONS MARDI-GRAS DANS NOTRE COMMUNE

Le défilé dans nos rues Vous avez des idées !!!!

N'hésitez pas déguisements, maquillage, musique seront les bienvenus.

Spectacle et goûter gratuits pour tous les enfants de BALLON

N'OUBLIEZ PAS NOTRE RENDEZ-VOUS PETITS ET GRANDS

LE SAMEDI 20 FEVRIER 1999 A 15 HEURES AUX ECOLES



# DES NOUVELLES DE NOS ASSOCIATIONS



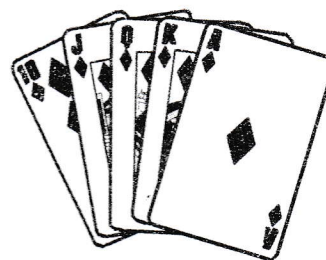
## CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE DE BALLON

Toujours actifs, nous démarrons cette nouvelle année avec un programme chargé. Nous nous réunissons tous les mardi afin de nous retrouver et passer un agréable après-midi. Le Scrabble, Le rami, La belote, Les chiffres et les lettres etc..., sont au rendez-vous et font partie de nos occupations hebdomadaires.

Nous remercions la municipalité de la subvention, qu'elle nous a accordé.

Nous avons eu une année 1998, bien pleine, jugez en plutôt !

|           |                                                                                    |
|-----------|------------------------------------------------------------------------------------|
| FEVRIER   | Repas des 3 clubs du secteur, à Ciré d'Aunis<br>Concours de belote à Croix Chapeau |
| MARS      | Repas inter club à Ciré                                                            |
| AVRIL     | Concours de belote inter club à Ballon                                             |
| MAI       | Voyage dans le médoc                                                               |
| JUIN      | Pique nique à Benon<br>Pique nique à Genouillé                                     |
| JUILLET   | Repas champêtre à Thairé                                                           |
| SEPTEMBRE | Pique nique à Salles sur mer                                                       |
| OCTOBRE   | Choucroute à Ciré d'Aunis                                                          |
| DECEMBRE  | Spectacle du Thou chantant à Croix Chapeau<br>Goûter de Noël                       |



Venez nous rejoindre ! Notre objectif... La joie, La bonne humeur, La convivialité



## L'ACCA DE BALLON



### BILAN DE LA SAISON 97-98

Ce sont 73 chasseurs qui ont pratiqué leur loisir sur le territoire de la commune, 60 cartes de sociétaires et 13 cartes annuelles ont été vendues cette année.

Le budget de cette saison s'élève à 35105 Frs, ce qui nous a permis de repeupler le territoire, de 400 faisans, 400 perdrix et 200 cailles.

Un bracelet chevreuil nous a été accordé pour cette saison, il nous a permis d'organiser le repas des chasseurs du 14 février 98. Nous étions 98 personnes.

Dans le but de limiter les dégâts causés par les nuisibles, des battues ont été organisées, et elles ont permis de tuer : 15 lapins, 8 corbeaux, 6 pies, 18 ragondins.

Le conseil d'administration, remercie la municipalité pour la subvention attribuée à notre association.

Je signale à tous les habitants de la commune, que notre repas annuel aura lieu le 13 février 99.

**Avis aux amateurs ! réservez votre soirée .**

Le Président

## GYM DE BALLON - CIRE

Le club de gym BALLON - CIRE, lors de l'assemblée générale du 11 Septembre 98 a élu ses membres du bureau .

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Présidente :      | AUGUIN Catherine       |
| Vice présidente : | MOUNIER Sylvie         |
| Secrétaire :      | ROLAND CALLAUD Claudia |
| Vice Secrétaire : | RUPPIN Anita           |
| Trésorière :      | LAUNAY Laurette        |
| Vice Trésorière : | GIRARD Marie Thérèse   |



Nous pouvons constater un nombre croissant d'adhérentes grâce au sérieux de nos animatrices qui depuis de nombreuses années dynamisent les séances .

A BALLON avec Aline GUILBAUD / Le Mardi de 19 h à 20 h et le jeudi de 9 h à 10 h  
A CIRE avec Chantal CAILLAUD / Le mercredi de 20 h à 21h

Un méchoui est prévu le 4 juillet 1999 à la salle des fêtes de Ballon  
Pour plus de renseignements téléphoner au : 05 46 55 36 82

Le Bureau





# " NOUVEAU A BALLON "

## LA GYMNASTIQUE POUR NOS AINES



PREVENTION ET SPORT SANTE



POUR TOUS LES AGES, PETITS OU GRANDS, JEUNES OU MOINS JEUNES

La gymnastique est un anti-stress, bon pour l'équilibre de tous les jours.

Le coeur est plus résistant, les muscles plus toniques donc moins de fatigue et plus de souplesse.

Le sport permet de garder son autonomie, ralentit le vieillissement physique et psychique, freine l'évolution de certaines maladies : prévention des chutes, mal au dos, l'ostéopose, l'arthrose, etc...

Chaque individu progresse à son rythme, alors profitez-en ! Venez nous rejoindre hommes ou femmes... pas de tenue exigée, chaussures conseillées : baskets (semelles épaisses)

L'association de GYMNASTIQUE " LES CIGOGNES " affiliée à la Fédération Française de Gymnastique volontaire vous propose des séances de " Gymnastique douce " spécialement conçues pour LES SENIORS. Les hommes et femmes de - 60 ans sont acceptés.

### HORAIRES

le LUNDI MATIN de 10 h 00 à 11 h 00  
à la Salle polyvalente de BALLON

le VENDREDI MATIN de 10 h 15 à 11 h 15  
à la salle polyvalente de LOIRE LES MARAIS

Pour les personnes hésitantes, nous vous proposons de venir nous rejoindre gratuitement lors de la 1ère séance.

\*\*\* TRES BONNE AMBIANCE \*\*\*

pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter  
Véronique ANGIBAUD (animatrice-institutrice)  
05.46.55.36.62

SANTE

PLAISIR

PROGRES

MOUVEMENTS



# AIDER LES FAMILLES A DOMICILE

La Caisse d'allocations familiales de la Charente Maritime finance  
les associations d'aide à domicile afin de soutenir les familles  
lorsqu'elles traversent des périodes difficiles.



## Vous avez besoin d'aide ?

- Vous avez besoin d'être secondée pour une grossesse difficile ou une naissance,
- Vous devez faire face à une maladie ou à un accident d'enfant, à la maladie du père,
- Vous traversez une période de surcharge de travail ou de stress qui modifie de façon importante votre mode de vie.

Les associations d'aide à domicile interviennent chez de manière rapide pour répondre à vos difficultés.

Elles proposent une aide pour les tâches quotidiennes : la préparation des repas, un de repassage, de ménage, la toilette du bébé... Toutes les familles allocataires de la CAF et ayant des enfants de moins de quatorze ans peuvent bénéficier de ces services.

Dans tous les cas, une participation financière est demandée à la famille.

Elle est calculée en fonction de ses ressources et versée directement à l'association.

L'association effectue toutes les démarches pour obtenir la prise en charge de la CAF (ou d'autres organismes sociaux le cas échéant).

L'association enverra chez vous, pour une durée ponctuelle correspondant à vos difficultés, une professionnelle formée et qualifiée :

- une auxiliaire familiale pour aider les parents ou les suppléer dans les tâches ménagères,
- une travailleuse familiale pour organiser ou réaliser à partir du domicile les activités de la vie quotidienne et l'accompagnement éducatif des enfants.

**A.D.M.R.**

**AIGREFEUILLE - LA JARRIE**

**Présidente : Madame MORANT**

**Responsable Travail :**

**Madame DRAPEAU**

**Tél. : 05 46 35 46 30**



## UN MAL. DES MOTS.

Quand ça va mal, tout s'emmêle, mais personne ne s'en mêle ...

SOS AMITIE, c'est un numéro de téléphone, et quelqu'un au bout du fil, prêt à écouter, comprendre. Dans notre région, près de vous, des bénévoles sont à votre écoute, jour et nuit et même le week-end. Des centaines d'histoires se dénouent en appelant

**S.O.S. AMITIE 05 46 45 23 23**



# A.D.E.C.A.J.

Association des Demandeurs d'Emploi des Cantons d'Aigrefeuille - La Jarrie  
44 bis, rue du Vieux-Fief  
17290 AIGREFEUILLE Téléphone : 05 46 35 72 82

Chômeurs, personnes au RMI ou en situation de précarité, une association est à votre service :  
**L'A.D.E.C.A.J.**

- Vous pouvez trouver un lieu d'écoute et de rencontre convivial.
  - Vous pouvez participer à des ateliers : travaux manuels, couture, tricot, vie quotidienne.
    - Vous pouvez vous informer.
      - Un vestiaire vous est ouvert
        - Vos revenus vous donnent peut-être droit à une aide alimentaire.

*Permanences Aigrefeuille*  
*44bis rue du Vieux-Fief*  
*05 46 35 72 82*

|                 |                 |          |                  |
|-----------------|-----------------|----------|------------------|
| <i>Lundi</i>    | <i>9h à 12h</i> | <i>-</i> | <i>14h à 17h</i> |
| <i>Mardi</i>    | <i>9h à 12h</i> | <i>-</i> | <i>14h à 18h</i> |
| <i>Mercredi</i> | <i>9h à 12h</i> |          |                  |
| <i>Jeudi</i>    | <i>9h à 12h</i> | <i>-</i> | <i>14h à 18h</i> |
| <i>Vendredi</i> | <i>9h à 12h</i> |          |                  |

## *Dates à retenir pour 1999*

*Loto*

*Dimanche 7 Mars 1999*

*Kermesse et foire aux greniers*

*Dimanche 9 Mai 1999*

L'association est ouverte à tous pour le dépôt de vêtements et la découverte des travaux manuels effectués par les participants aux ateliers.



# UNE PAGE D'HISTOIRE LOCALE

## DESSECHEMENTS DU NORD DU DEPARTEMENT

On a vu, dans infos Ballon édition 98, la page dessèchement du marais nord de Rochefort canal de Charras. Il nous reste donc à tracer ici l'historique de ces grandes entreprises.

L'art des dessèchements ne paraît avoir pénétré dans nos contrées que vers la fin du 16<sup>ème</sup> siècle. Quelques tentatives de ce genre y avaient déjà été faites, mais c'est essentiellement à Henri IV, à cet excellent prince et au génie patriotique de SULLY que nous devons ces précieuses conquêtes sur l'empire des eaux. Tout porte à croire que c'est particulièrement au long séjour qu'ils avaient fait dans notre pays et au souvenir qu'ils avaient gardé des plaies de nos rivages que la France entière est redevable des édits et règlements qui ont fait assainir et vivifier une multitude de marais infectes et de nul produit.

Ce furent les édits de 1599 et de 1607 qui provoquèrent ces grandes entreprises. Par le premier de ces édits, le Roi accorda à HUMFRAY BRADELEY DE BERGOP ZOOM et à ses associés la juste moitié de tous les palus et marais du domaine de la couronne qu'ils auraient desséchés ; et pareillement la moitié de tous les palus et marais du Royaume dont les propriétaires ecclésiastiques, nobles ou autres, ne déclareraient pas, dans l'espace de deux mois, vouloir les dessécher eux-mêmes.

Dés lors, l'impulsion fut donnée, beaucoup de travaux furent commencés ; mais les préjugés, la routine, les faux calculs de l'intérêt particulier suscitérent tant d'obstacles à leur exécution qu'ils furent souvent interrompus et conséquemment de nul effet. Pour vaincre ces résistances, l'édit de 1607 donna beaucoup de privilèges aux dessécheurs ; il accorda même des titres de noblesse à douze d'entre eux, et les travaux furent repris. Néanmoins, un demi-siècle s'est écoulé avant qu'on ait entrepris la plupart de nos grands dessèchements et ce n'est même encore que bien longtemps après, qu'ils ont pu prospérer. BRADELEY étant mort, Noël CHAMPENOIS de la ROCHE se mit à la tête des associés en 1639, il fit travailler particulièrement aux marais de VOUTRON, CIRE, BALLON, GENOUILLE, LA PETITE FLANDRE, ARDILLIERES et MURON ; et cette vaste étendue de terrains inutiles et infectes, fut sanifiée et devint productive.

A cette compagnie succéda celle de Pierre SIETTE, en vertu d'une déclaration du Roi du 4 Mai 1641, qui accorda de nouvelles exemptions de taille et de dîmes. Enfin la déclaration de 1643 maintint les propriétaires dans le droit de dessécher leurs terres ; et comme alors les avantages de ces travaux n'étaient plus douteux il se forma plusieurs sociétés pour entreprendre à frais communs.

Beaucoup de ces dessèchements qui sont situés dans le même bassin, eussent pu sans doute ne faire l'objet que d'une seule et grande association. Les ouvrages entrepris sur un plan général eussent été moins dispendieux ainsi que leur entretien ; mais aussi l'extrême difficulté de s'entendre et de réunir à la fois tant de capitaux et de volontés diverses n'eussent pas manqué de faire ajourner indéfiniment. D'ailleurs les premières entreprises furent naturellement celles qui présentaient le moins de difficultés. On devait commencer à dessécher les marais qui étaient les plus voisins soit du littoral, soit de la partie profonde des rivières ou les eaux du reflux de la mer laissent, chaque jour, un grand vide, dans lequel celles des marais peuvent s'écouler promptement. Ce ne fut que longtemps après, en 1656, qu'on osa entreprendre le dessèchement des marais plus éloignés.



Les plus puissants motifs déterminèrent enfin le gouvernement à compléter le dessèchement des marais, au milieu desquels une main puissante avait bâti ROCHEFORT.

On adopta un plan qui devait rendre à l'agriculture 40000 hectares de terrains couverts d'eau pendant une grande partie de l'année ; donner la santé à une population nombreuse, victime de l'insalubrité du climat, et détruire le foyer du mauvais air qui rendait si dangereux le séjour à ROCHEFORT.

En 1782 , Monsieur DE REVERSEAUX alors intendant de la généralité de La ROCHELLE, commença cette importante opération. On y appliqua des fonds suffisants pour qu'elle fût terminée en peu d'année. Huit à dix régiments d'infanterie fournissaient constamment 300 à 400 travailleurs chacun, et 4000 pionniers étaient continuellement employés. On travaillait sur tous les points d'après un vaste plan qui comprenait l'ensemble des travaux ; on construisit 58090 mètres de courants de digue, on creusa 96238 mètres de courants de canaux principaux ; 71812 mètres de canaux de jonction ; 117772 mètres de contre-fossés ; 21852 mètres de fossés d'écoulement ; 64000 arpents de terres profitèrent de ces travaux qui coûtèrent 2600000 livres tournois ( Ecu Or de 1793 ( 1 livre = 1 Franc OR) 24 livres tournois = 46.20 Francs).

Mais les moyens d'exécution diminuèrent insensiblement ; l'activité se ralentit, et la révolution survint avant qu'on eût achevé aucune des parties commencées ; ce qui restait à faire fût ajourné ; ce qui était déjà fait fût abandonné ; de là s'ensuivirent les dégradations, les encombrements qui, dans ces sortes d'ouvrages sont une suite nécessaire du défaut d'entretien ; et les entreprises particulières les empiétements que se permirent les riverains qui n'étaient plus retenus par les gardes conservateurs qu'on avait établis, achevèrent de tout ruiner.

Plus de douze années s'étaient écoulées sans qu'on eût rien fait pour la conservation des ouvrages déjà construits ; pendant ce long intervalle, ils avaient été presque entièrement anéantis, et déjà il ne restait aucune trace des bons effets qu'ils avaient produits ; le pays , sous le rapport de l'agriculture et de l'assainissement, était revenu à peu près au point où il était avant 1782 ; mais sous le gouvernement de l'empire, les travaux furent repris et continués avec activité.

Sur la rive droite du marais nord Mr DE REVERSEAUX transformait un écoulement naturel au tracé capricieux en un véritable canal de 19874 mètres (canal de charras) qui contribue au dessèchement d'une grande étendue du marais ; un pont écluse construit sur ce canal au point où il coupe la route de La ROCHELLE à ROCHEFORT le met à l'abri de l'envasement que produirait la marée montante, et retient les eaux douces .  
Sur la rive gauche, le canal de BROUAGE, de 18000 mètres, favorise la navigation sur la Charente, et dessèche les campagnes des environs.

Tels sont sommairement les travaux qui ont été exécutés pour l'assainissement de ROCHEFORT et de ses environs pendant les douze premières années du dix neuvième siècle, et que l'on peut considérer comme la troisième période des dessèchements de cette contrée. Au moyen de ces travaux, dont la dépense s'est élevée à plus de trois millions de francs, on était parvenu à détruire, dans la ville qui était un cloaque infecte, et dans un cercle de quelques lieues dont elle était le centre, le germe des maladies qui décimaient chaque année sa population.

C'était hier du 17 ème au 19 ème siècle ....



| SERVICE DE GARDE PHARMACIENS                                                                                   |    |                   |                      | SERVICE DE GARDE MEDECINS                                             |                |                        |                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|-------------------|----------------------|-----------------------------------------------------------------------|----------------|------------------------|----------------|
| DECEMBRE                                                                                                       | 20 | BOSSARD           | SURGERES             | 05.46.07.75.80                                                        | SCHAAL         | MURON                  | 05.46.27.77.88 |
|                                                                                                                | 25 | ANDRE             | MARSAIS              | 05.46.51.00.10                                                        | DUGAZ          | AIGREFEUILLE D'AUNIS   | 05.46.35.81.48 |
|                                                                                                                | 27 | PLANTEY           | SURGERES             | 05.46.07.01.05                                                        | BAGNES         | MURON                  | 05.46.27.70.35 |
| JANVIER 99                                                                                                     | 01 | FOUGERIT          | MURON                | 05.46.27.70.66                                                        | BONIFACE       | SURGERES               | 05.46.07.14.20 |
|                                                                                                                | 03 | ROUCOULES         | SURGERES             | 05.46.07.01.08                                                        | VOISIN         | SURGERES               | 05.46.07.60.54 |
|                                                                                                                | 10 | CHOGNOT           | ST GEORGES DU BOIS   | 05.46.27.70.66                                                        | FOUCRY         | MURON                  | 05.46.27.70.00 |
|                                                                                                                | 17 | GRUEL             | AIGREFEUILLE D'AUNIS | 05.46.35.52.32                                                        | DECOUST        | LE THOU                | 05.46.27.52.29 |
|                                                                                                                | 24 | BAUDOIN           | PARANCAY             | 05.46.33.98.16                                                        | GATINEAU       | MARSAIS                | 05.46.51.00.51 |
|                                                                                                                | 31 | SOURBE-THORON     | AIGREFEUILLE D'AUNIS | 05.46.35.50.36                                                        | AUCHE          | ST. G. DE MARENCENNES  | 05.46.27.96.14 |
| SERVICE DE GARDE DENTISTES ( Région ROCHEFORT)<br>de 10 à 12 heures                                            |    |                   |                      | SERVICE DE GARDE DENTISTES<br>( Région LA ROCHELLE) de 10 à 12 heures |                |                        |                |
| DECEMBRE                                                                                                       | 20 | BERNIER           | TONNAY-CHARENTE      | 05.46.88.71.56                                                        | SEIGNEUR       | DOMPIERRE              | 05.46.35.35.31 |
|                                                                                                                | 25 | COUTURIER         | AIGREFEUILLE D'AUNIS | 05.46.27.50.98                                                        | STEINBOIM      | LA JARRIE              | 05.46.35.98.65 |
|                                                                                                                | 27 | DEMUNCK           | ROCHEFORT            | 05.46.99.04.19                                                        | SUIGNARD       | MARSILLY               | 05.46.01.23.56 |
| JANVIER 99                                                                                                     | 01 | DROUILLARD        | ECHILLAIS            | 05.46.83.01.31                                                        | ROUFFET-DUGUET | LA ROCHELLE            | 05.46.41.32.09 |
|                                                                                                                | 03 | DUBOIS            | SURGERES             | 05.46.07.23.90                                                        | TIFFREAU       | NIEUL SUR MER          | 05.46.37.41.59 |
|                                                                                                                | 10 | BROUQUET-LAGLAIRE | ROCHEFORT            | 05.46.                                                                | VASSEUR        | MIREUIL                | 05.46.42.68.37 |
|                                                                                                                | 17 | FORTIN            | ROCHEFORT            | 05.46.99.05.47                                                        | VERGNON        | VILLENEUVE LES SALINES | 05.46.44.12.84 |
|                                                                                                                | 24 | FOUQUEIL          | FOURAS               | 05.46.84.21.87                                                        | VERNIER        | LA ROCHELLE            | 05.46.67.55.35 |
|                                                                                                                | 31 | GALTIER           | ROCHEFORT            | 05.46.99.18.45                                                        | ZAOUI          | LA ROCHELLE            | 05.46.41.47.27 |
| SERVICE DE GARDE VETERINAIRE - CLINIQUE VETERINAIRE AIGREFEUILLE D'AUNIS - 18, rue des Ecoles ☎ 05.46.35.50.87 |    |                   |                      |                                                                       |                |                        |                |



